



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné (1),
ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à
(2).....
le.....de.....heures.....à.....heures
à l'occasion de (3).....

Le

Signature :

(1) Nom, prénoms,
qualité
(2) Indiquer
l'emplacement
(3) Indiquer le motif

Arrêté du maire

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 3321-1 et L 3355-8 du Code de la santé publique,
Considérant les actions menées par l'association..... en vue de
sensibiliser et prévenir les consommations excessives d'alcool et les dangers qui peuvent en résulter,
Considérant la demande M.....
au nom de l'association

Arrêté

Article 1 –

M.....au nom de l'association.....est
autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de.....catégorie,
à.....le.....de.....heures à.....heures, à
l'occasion de.....

Article 2 –

À cette occasion, il ne pourra être servi que des boissons du premier groupe ou du troisième groupe, à savoir :

- boissons du premier groupe : Les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool ;

- boissons du troisième groupe : Les boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruit comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool.

Article 3 –

Toute la réglementation concernant les débits de boissons devra être respectée et en particulier l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs de moins de dix-huit ans.

Article 4 –

Cette autorisation est limitée à 5 par an et devra être affichée sur les lieux de vente.

Article 5 –

Les services de gendarmerie et de police sont chargés chacun de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation. La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à.....Le.....

Le Maire,

Manuel MARTINEZ.